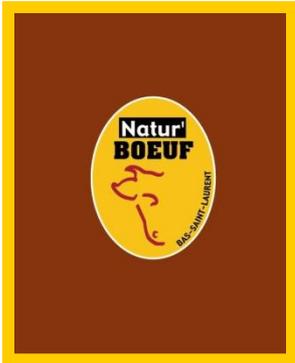


# ÉCOCERTIFICATION: LA PRESSION DES MARCHÉS POUR UNE PÊCHE DURABLE

Jean-Claude Brêthes



# LES LABELS: ON CONNAÎT



- Labels de qualité
  - Labels d'origine
  - (Plus récents) Écolabels
- Tous doivent répondre à un cahier des charges

**OBJECTIF COMMUN :**  
 → Orienter le choix du consommateur



Canada  
Environmental  
Choice



Canada  
BREEAM Green Leaf  
Eco-Rating Program



**FRIEND OF THE SEA**  
Sustainable Fish



## LES CAS DE PRODUITS MARINS

**UN CONSTAT: RESSOURCE EN DÉCLIN – ENVIRONNEMENT DÉGRADÉ**

**Rapport « Brundtland » (1987):  
développement durable**

**Accord de l'ONU sur la pêche en haute  
mer (1995)**

**« Plan d'action 21 » (Sommet de Rio  
1992): Conserver l'environnement  
marin**

**Loi canadienne sur les océans (1996)**

**Code de conduite FAO (1995)**

**Loi canadienne sur les espèces en péril  
(2002)**

**Nécessité de développer une « pêche responsable »**

- **Ne cible pas les espèces les plus menacées et n'opère pas dans des zones fragiles.**
- **Peut être poursuivie indéfiniment dans le temps.**
- **Prend en compte tout l'environnement, les impacts sur toutes les espèces, et considère les écosystèmes dans leur ensemble.**
- **Utilise des méthodes de pêche sélectives et non destructrices pour ne prendre que le poisson nécessaire.**

***(extrait de Greenpeace)***

Un changement de perception:  
Pêcheur années 1960: *dur travailleur de la mer*  
Pêcheur années 2000: *un ravageur des océans*



LES GROUPES ÉCOLOGISTES S'EN  
MÊLENT



→ La gestion « classique » (gouvernementale) a échoué :  
→ La pression des consommateurs imposera des pratiques respectueuses de l'environnement

LES CHAÎNES D'ALIMENTATION SUIVENT



**Comprendre les étiquettes de la poissonnerie**

metro

DATE DE PÊCHE: 08/08/14

PÊCHE DURABLE

1 Nom scientifique  
2 Provenance de la pêche ou de l'élevage  
3 Type de pêche

metro.ca

## ORIENTER LES CONSOMMATEURS VERS LES « BONS » PRODUITS MARINS

### LES « ÉCO-GUIDES »

**Des listes D'ESPÈCES classées :**

- par région ou globalement;
- peut tenir compte des engins de pêche

- « **Modèle** » : Aquarium de Monterey Bay

- Il y en a d'autres ; la plupart recopie MBA

**MAIS : un poids certain**

### L'ÉCOCERTIFICATION

**Des PÊCHERIES (OU ENTREPRISES) certifiées, et une unité de certification :**

- Espèce
- Engin (« métier ») ou groupe d'engins
- Zone géographique
- Entreprise (si « client »)

- Base: FAO
- « **Modèle** » : Marine Stewardship Council (MSC)

## LES GUIDES DE CONSOMMATION

-Incitation à préférer les produits « écologiques » (et à boycotter les autres)

- Liste établie selon un processus interne (pas de règles « d'objection »); critères parfois idéologiques (pas de pêche au chalut)

- Résultats parfois discutables (et non uniformes d'un guide à l'autre)

- Comme le processus peut être long et coûteux : on se copie



Crevette nordique canadienne (certifiée MSC)	
Canada Seachoice	
Earth easy (Canada)	
Monterey Bay Aquarium	
Environment Defense Fund	
Incofish (renvoie au MBA)	Peu recommandable
Natural resources Defense Council	
Blue Ocean Institute	MSC



## UNE ÉCOCERTIFICATION SELON LA FAO

**« un programme d'étiquetage écologique permet à un produit de porter un logo distinctif, ou une déclaration, assurant les consommateurs que le produit concerné a été élaboré selon un ensemble de normes environnementales, telles que la durabilité de la ressource utilisée comme matière première, l'impact environnemental de la méthode de production, ou la recyclabilité du produit ».**

## Certification: directives de la FAO (2005)

### PRINCIPES FAO

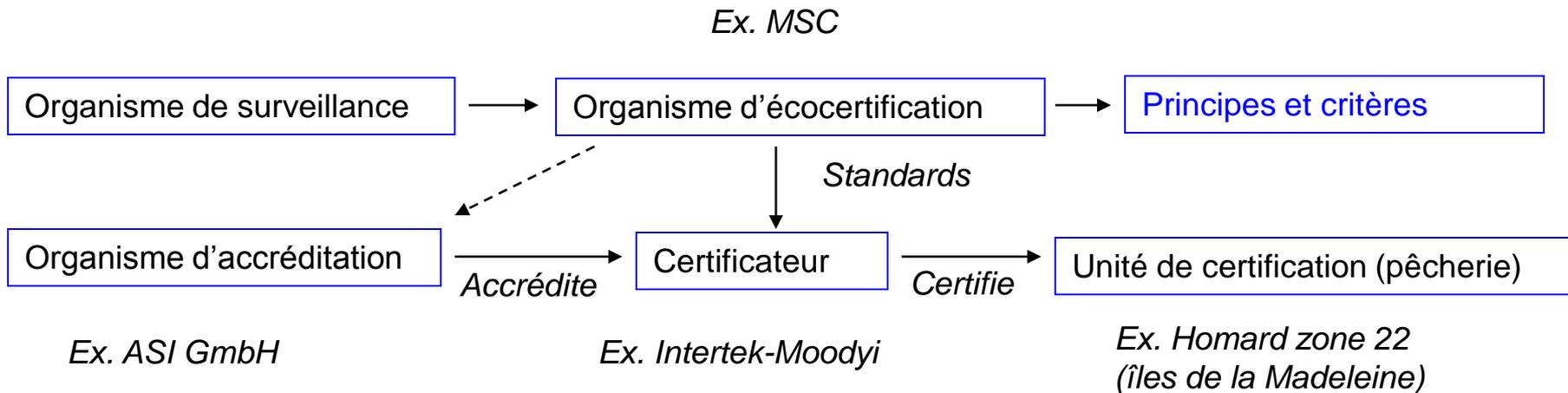
2. Les principes suivants devraient s'appliquer aux systèmes d'étiquetage écologique pour les pêches de capture marines, qui doivent :
- 2.1 être conformes à la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer, aux règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et à d'autres instruments internationaux pertinents;
  - 2.2 **reconnaître les droits souverains des États** et être conformes à l'ensemble des lois et règlements pertinents;
  - 2.3 être facultatifs et axés sur le marché;
  - 2.4 **être transparents et prévoir la participation équilibrée et équitable de toutes les parties intéressées**;
  - 2.5 ne pas être discriminatoires, ne pas créer d'obstacles inutiles au commerce et permettre un commerce équitable ainsi qu'une concurrence loyale;
  - 2.6 donner une opportunité d'accès aux marchés internationaux;
  - 2.7 définir clairement les responsabilités des promoteurs des systèmes et des organismes de certification conformément aux normes internationales;
  - 2.8 prévoir des **procédures de vérification et d'audit indépendantes et fiables**;
  - 2.9 être considérés comme équivalents s'ils sont conformes aux présentes directives;
  - 2.10 être fondés sur les meilleures **preuves scientifiques** disponibles, tout en tenant compte des connaissances traditionnelles, à condition que leur validité puisse être vérifiée objectivement;
  - 2.11 être pratiques, viables et vérifiables;
  - 2.12 garantir que les étiquettes fournissent **des informations véridiques**;
  - 2.13 assurer la clarté;
  - 2.14 être fondés, à tout le moins, sur les conditions minimales requises, les critères et les procédures à suivre énoncés dans les présentes directives.
3. Le **principe de la transparence** devrait être appliqué à **tous les éléments d'un système d'étiquetage écologique**, y compris à sa structure organisationnelle et financière.

## QUI CERTIFIE ?

### UN ORGANISME INDÉPENDANT:

- **Marine Stewardship Council - MSC** (le plus connu)
- **Friend Of the Sea FOS** (essaye de prendre sa place)
- **Organisme local** (Alaska)

### Cadre général



## **MSC – 3 grands principes et des critères**

**1 – La pêche ne doit pas conduire à la surexploitation**

- Résultats attendus (état du stock)
- Gestion (stratégie, règles de contrôles, information, évaluation)

**2 – Les activités de capture doivent maintenir la structure et les fonctions de l'écosystème**

- Espèces retenues (résultats attendus, gestion, information)
- Prises accidentelles
- Espèces protégées
- Habitats et Écosystèmes

**3 – La pêche s'effectue dans un cadre de gestion et de règlement pour assurer que l'activité est responsable et durable**

- Gouvernance et politiques
- Cadre réglementaire spécifique à la pêche

## **FoS – Une série de critères**

- target stock cannot be overexploited according to FAO, Regional Fishery Bodies and National Marine Authorities. Only exception: fishery catches less than 10% of total stock catch and compliant with all other requirements;
- fishing method cannot impact the seabed. Only acceptable if measures implemented to reduce impact to a negligible level;
- fishing method must be selective (max 8% discards);
- bycaught species cannot be among those included in the [IUCN Redlist of endangered species](#);
- fishery must be compliant with legal requirements (incl. TACs, no IUU, no FOC, mesh size, min size, MPA, etc). All this is verified by onsite audit;
- Product unit carbon footprint must be reduced and/or offset by 20% each year;
- Waste management must be in place;
- Social Accountability must be in place.

[http://www.friendofthesea.org/news.php?viewStory=149#What\\_is\\_Friend\\_of\\_the\\_Sea](http://www.friendofthesea.org/news.php?viewStory=149#What_is_Friend_of_the_Sea)

# Qui est certifié?

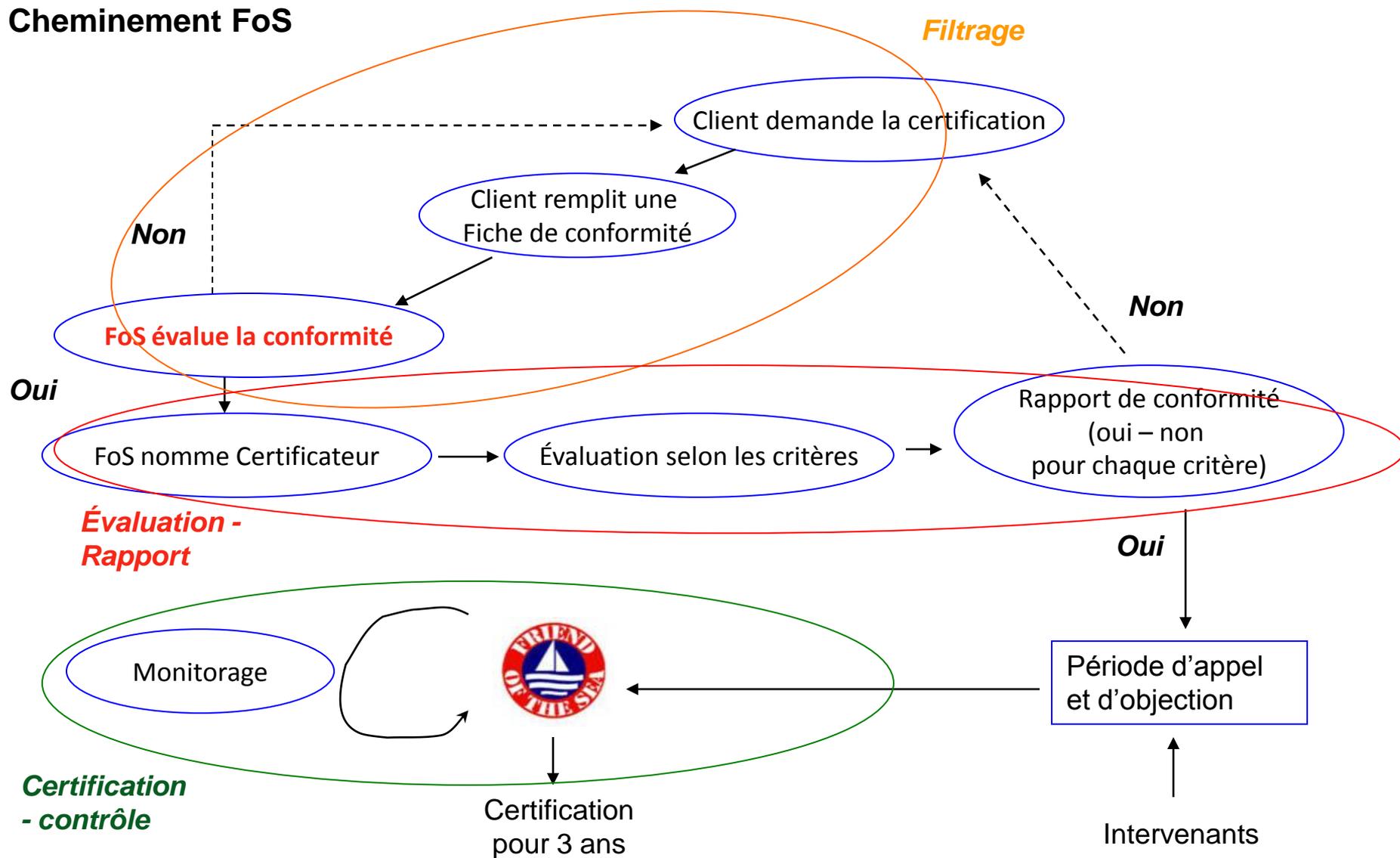
	Monde	Atlantique NO	Canada	Québec
Certifiée	167	22	18	3
En évaluation	56	5	3	0

- Beaucoup de nouvelles certifications 2008-2012
- Moins de nouvelles certifications récemment
- Premières pêcheries certifiées au Canada – crevette nordique du golfe du St-Laurent, de T.-N.-L. : 2008
- Atlantique Nord-Ouest
  - Crevette (golfe, plateau néo-écossais, T.-N.-L. , Groenland)
  - Homard (Îles-de-la-Madeleine, Maine, Nouvelle-Écosse - hauturier)
  - Crabe des neiges (T.-N.-L. , golfe, plateau néo-écossais)
  - Pétoncle (Banc George)
  - Flétan de l'Atlantique, aiglefin (T.-N.-L. )

# Au Québec

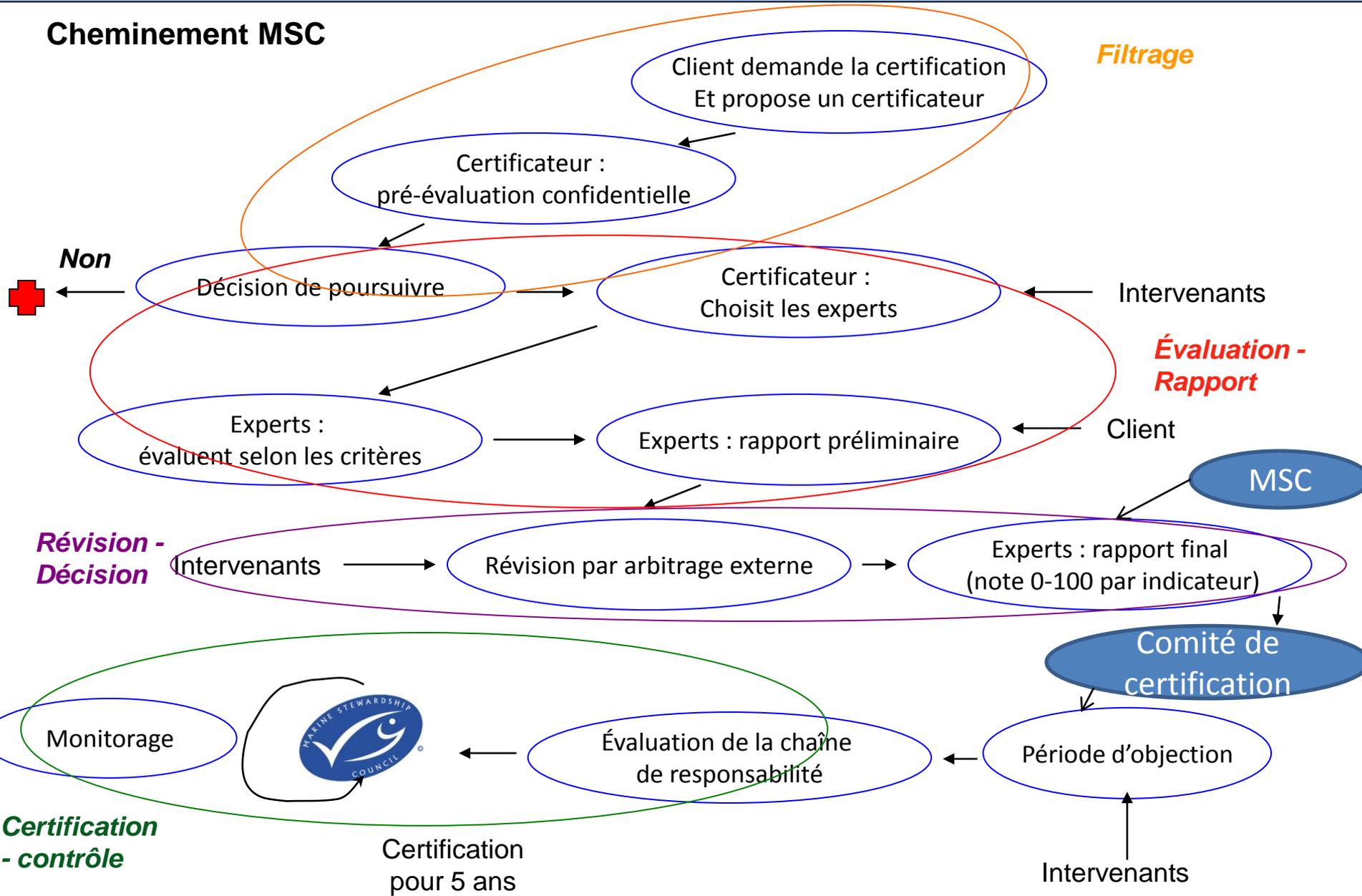
- Crevette nordique
  - 2 unités – nord du golfe, chenal Esquiman
  - Certifiée en 2008
  - Actuellement en recertification (une seule unité)
- Crabe des neiges du sud du golfe
  - Certifié en 2012
- Homard des Îles-de-la-Madeleine
  - Certifié en 2013

### Cheminement FoS



Processus simple et relativement rapide – relativement peu onéreux

### Cheminement MSC



**Processus complexe – long - mais complet – peut être onéreux**

### FoS – Critères fixés - Évaluation relativement simple

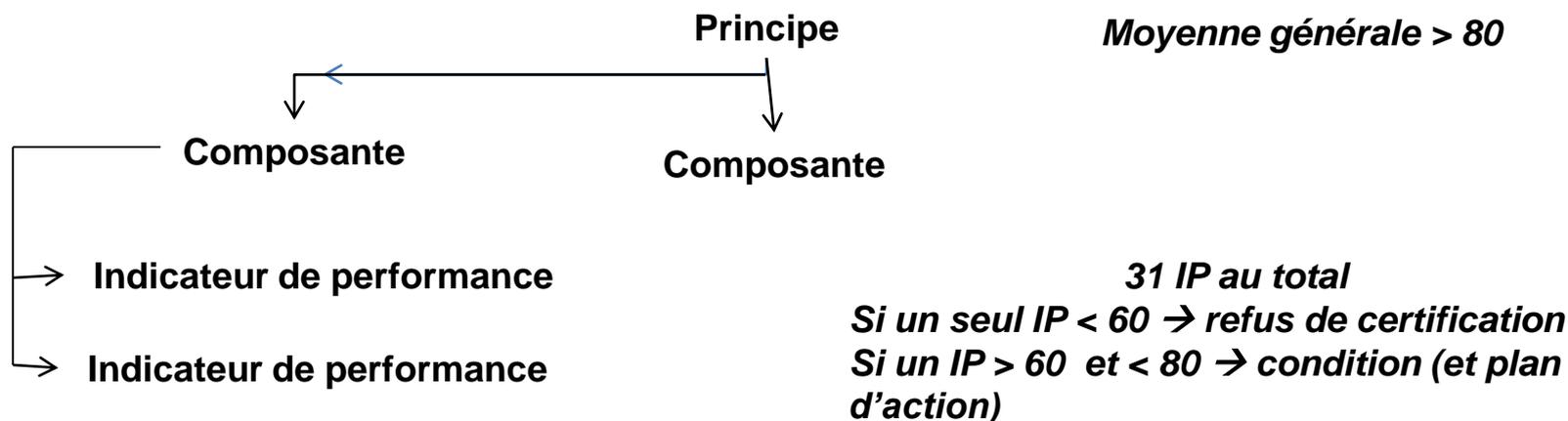
*Ex. Prise accessoire d'une pêcherie thonière dans le Pacifique*

3.1	The targeted species CANNOT be fished by gears which have discard levels higher than 8% in weight terms, considered by FAO 2005 to be the average discard level worldwide. As a reference, priority will be given to FAO 2005 'Discards in the World's Marine Fisheries. An Update'.	Essential	Y	According to FAO 2005 'Update on discards', weighted discard rates for purse seining of tuna is 5,1% and FAO confirms that main discarded species are undersized tuna and rainbow runners. By-catch runs at approx. 2%; mainly Rainbow Runner and Dolphin fish – which are sold locally.
-----	--	-----------	---	--

FoS – Critère : oui-non;

Non – violations mineures (conditions) – majeures (correction demandée et discutée – n'interdit pas forcément la certification)

### MSC – Grille imposée par MSC - Évaluation en arbre (« *assessment tree* »)



## PROBLÈMES SOULEVÉS PAR LA CERTIFICATION MSC - FoS

- Intrusion des ONG dans le processus de gestion
- Décide ce qu'est une pêche durable
- Les cibles peuvent changer à sa discrétion

## DÉVELOPPEMENT DE NORMES NATIONALES SUR LA BASE DES PRINCIPES FAO

- Processus moins onéreux
- Processus plus souple
- Mais grille d'évaluation plus complexe (inclut les questions sociales et économiques, etc.)

### Alaska FAO-Based Responsible Fisheries Management Certification

Offering choice in demonstrating Responsible Fisheries Management



Wild, Natural & Sustainable®

Alaska Seafood Marketing Institute



## AQUICULTURE

**Dans certains cas: les critères MSC peuvent s'appliquer**  
**→ Espèces sauvages récoltées en milieu naturel +**  
**grossissement en milieu naturel (ex. moules)**



# Plusieurs initiatives

- **Industrie :**

- **Global Aquaculture Alliance (GAA) – *Best Aquaculture Practices (BAP)***

- **GlobalGAP (Good Agricultural Practices) Aquaculture**

- **Quelques autres (<http://www.dfo-mpo.gc.ca/fm-gp/sustainable-durable/certification-fra.htm>)**

- **« Indépendant » :**

- **Aquaculture Stewardship Council (ASC)**

the global aquaculture alliance Feeding the World Through Responsible Aquaculture



LEARN MORE



	<b>GAA-BAP</b>	<b>GlobalGAP Aquaculture</b>	<b>ASC</b>
Début	1997	1997	2010
Structure	Industrie	Industrie	Indépendant
Siège social	É.-U.	Allemagne	Hollande
Unité de certification	Ferme, éclosérie (crevette), usine d'aliments, usine de transformation	Ferme	Ferme
Nombre de certifications	« des centaines »	20 pays 2 millions t	53 (12 en cours)

# Critères et processus

- **Les 3 principaux organismes de certification ont des critères similaires :**
  - Responsabilité sociale (travailleurs, zone côtière)
  - Protection du milieu (effluents, habitats)
  - Utilisation durable des ressources (eau, aliments)
  - Santé et bien-être des animaux
- **Des critères de base adaptés à l'espèce (poissons, crustacés, mollusques, etc.)**
- **Les processus sont aussi similaires – évaluation par un organisme de certification**
- **Chacun gère une chaîne de garantie d'origine**

# Aquaculture Stewardship Council

- **Similaire au MSC mais plus récent – en évolution rapide**
- **Processus de certification similaire (plus léger?)**
  - Évaluations par des organismes de certification accrédités
  - Transparence dans le processus
  - L'unité de certification est la ferme
  - Chaîne de garantie d'origine
- **Référentiel de base modifié pour les différentes espèces :**
  - Développé par des « Aquacultures Dialogues » menées par le WWF
- **[www.asc-aqua.org](http://www.asc-aqua.org) (anglais seulement)**



# Les espèces

- **L'ASC s'est penché surtout sur les espèces de poissons tropicaux, d'eaux douces et sur la crevette tropicale**
- **Un référentiel existe pour le saumon en cage**
- **Le référentiel pour les bivalves sera disponible sous peu**

# Qui est certifié?

- **Principalement des entreprises de production de poissons d'eaux douces/tropicales**
  - Tilapia (Asie, Amérique centrale), Pangasius (Asie)
  - 53 fermes certifiées, 9 en évaluation
  - 3 fermes de saumon en Norvège en évaluation
- **Pas de ferme de mollusques certifiée, pas de certification au Canada**

# **Le référentiel ASC – 7 principes Bivalves**

- 1. Se conformer aux exigences légales**
- 2. Impacts sur les habitats, biodiversité, processus écologiques**
- 3. Impacts sur la santé et la diversité génétique des populations sauvages**
- 4. Gérer les maladies et parasites de façon responsable**
- 5. Utiliser les ressources efficacement (eau, énergie)**
- 6. Bon citoyen de la zone côtière**
- 7. Opérer de façon socialement et culturellement responsable**

# Global Aquaculture Alliance (GAA)

- **Espèces :**
  - Principalement des espèces d'eaux chaudes – poisson-chat, tilapia, *Pangasius*, crevettes, autres
  - Saumon
  - Moules (ajout récent)
- **Plusieurs unités de certification :**
  - La ferme; l'écloserie (crevettes); l'usine de production d'aliments; l'usine de transformation
  - Système d'étoiles – jusqu'à 4 étoiles (écloserie, ferme, aliments, transformation)

<http://www.gaalliance.org/> (anglais seulement)



## Qui est certifié?

- **Principalement des entreprises en Asie, en régions chaudes des Amériques**
  - « des centaines » d'entreprises (site Web de la GAA)
- **Au Canada : quelques entreprises de production de saumon (côte du Pacifique), une entreprise de production de moules (Île-du-Prince-Édouard)**
  - Aqua Farm Partnerships - I.-P.-É.
- **Liste de compagnies qui vendent les produits :**
  - É.-U. 70; Canada 10; Europe 12; Australie 1

# Processus de certification

- **Soumettre une « autoévaluation » à la GAA**
- **Inspection par une compagnie indépendante, vérification de documents**
- **Redevance annuelle basée sur la production**
- **Contrôle (audit) annuel par une compagnie indépendante**
- **La GAA agit aussi, en quelque sorte, comme un organisme de « *lobbying* » ou de défense de l'industrie**

# GlobalGAP - Aquaculture

- **Aucune certification au Canada**
  - 20 pays ont des fermes certifiées
- **Pas de logo – mais un « GGN » (*Global Gap Number*) qui permet d'identifier le produit et assurer la traçabilité**
- **Généralement les mêmes espèces que GAA et ASC – pas de moules ou bivalves**
- **Grande augmentation de la quantité de produits certifiés 2010-2012, mais la rigueur du standard est questionnée**

(<http://www.my-fish.info/>) (aussi en français)

## Quelques conclusions - Aquaculture

- **Peu de certifications au Canada - le saumon (côte ouest)**
  - pour les moules ça commence à l'I.-P.-É. (GAA)
- **Existence de différents standards - les producteurs doivent choisir :**
  - Une différence entre les standards « industrie » et le standard « indépendant » : la transparence du processus
  - Les standards gérés par l'industrie coûtent peut-être moins chers que l'ASC – processus moins compliqué
  - Adhérer à un standard géré par l'industrie donne aussi l'accès à un organisme qui représente l'industrie
- **Est-ce que l'ASC prendra de l'ampleur?**
  - Dépendra de la demande pour une certification plus transparente et indépendante

# MERCI DE VOTRE ATTENTION

